



DEMOCRATIE PARTICIPATIVE – COMITE DE QUARTIER DES MUSICIENS Compte rendu de la séance du mardi 8 mars 2022 (salle Zadig)

Présents

Cécile Collot, Alain Guiader, Samer El Sokhon, Mireille Eustache, Monique Hundt, Yannick Le Goaec, Jade-Lara Lesieur, Nadia Moussessé, Véronique Plessis-Sechet, Luc Videau.

Conditions sanitaires respectées avec le port du masque par chacun des participants.

Ordre du jour

- 1) Choix de 2 ou 3 volontaires parmi les participants pour piloter le comité de quartier,
- 2) Etude de la charte d'engagement du Comité de quartier
- 3) Parcours de la balade urbaine

La séance débute à 20h50

1. Choix des volontaires pour piloter le comité de quartier

Les 4 comités de quartier désignent parmi leur membre 3 pilotes volontaire pour assurer l'animation du Comité de quartier et le lien avec le comité citoyen. Mesdames Collot et Lesieur se portent volontaires pour le quartier « Les musiciens ».

Madame Cécile COLLOT assure le lien avec le comité Citoyen

Mesdames COLLOT et LESIEUR assurent l'animation du Comité de quartier.

Les 4 comités de quartier travaillent ensemble en concertation. A cet effet, 1 réunion par an est prévue avec l'ensemble des comités.

Rappel de l'existence des deux groupes de travail : agriculture et vitesse.

Sur le plan logistique pour les comités de quartier : réservation possible de salles auprès de Ophélie Laroche en mairie.

Les ordres du jour sont à envoyer deux mois à l'avance pour publication dans l'agenda de la ville.

Rappel des dates des élections :

10 et 24 avril pour les élections présidentielles

12 et 19 juin pour les élections législatives

Asseseurs demandés avec présence devant les bureaux de vote à partir de 7h45 (pour les personnes inscrites sur les listes électorales de Fontenay le Fleury). Cela serait l'occasion de se faire connaître auprès de la population fontenaysienne.

2. Charte d'engagement du comité de quartier

La charte d'engagement sera identique pour chacun des comités de quartier.

Elle se base sur la charte rédigée pour le comité citoyen.

Engagement vis à vis :

- Des habitants

- Des membres du comité
- De soi même

Engagement de la Ville vis-à-vis des comités de quartier.

Le comité de quartier des Musiciens a voté sur les engagements suivants :

Conseil de quartier	CDQ Les Musiciens		
	avis favorable	avis défavorable	ne se prononce pas
avis engagement			
Engagement vis-à-vis des habitants			
aider à porter des projets	6	0	0
contribuer au rayonnement de la Ville	6	0	0
diffuser largement l'information sur le processus démocratique	6	0	0
souligner la part des idées venant des habitants dans projets réalisés	6	0	0
se faire connaître en tant que membre du comité de quartier	6	0	0
être à l'écoute des habitants	6	0	0
à être transparent	6	0	0
avis engagement			
Engagement en tant que membre pilote du Comité de quartier			
être présent ou prévenir en cas d'absence	6	0	0
être soi	0	6	0
à faire remonter les propos éventuels mettant en cause les personnes du fait de leur engagement dans le comité de quartier	6	0	0
à préparer les séances du Comité : travailler les sujets en amont, prévoir un ODJ, rédiger un compte rendu	6	0	0
à être un facilitateur durant les séances (garant du temps, modérateur, animateur)	6	0	0
avis engagement			
Engagement vis-à-vis des autres membres du Comité de quartier			
développer la bienveillance et l'écoute	6	0	0
à rechercher la prise de décision consensuelle	6	0	0

à accepter la contradiction	6	0	0
à porter à la connaissance du comité les sujets apportés par les habitants	6	0	0
à respecter la confidentialité des échanges	6	0	0
avis			
engagement	avis favorable	avis défavorable	ne se prononce pas
Engagement de la Ville vis-à-vis des membres des Comités de quartier			
accompagner les projets	6	0	0
apporter un soutien logistique	6	0	0
fournir des critères d'attribution pour les sommes allouées aux CDQ	6	0	0

Pour mémoire : 4500 € par an pour les 4 comités de quartiers suivant les projets. Les subventions ne sont pas reportables d'une année sur l'autre.

Au quartier Descartes, samedi 21 mai 2022 de 16h à 22h fête des voisins, l'occasion d'un événement co-organisé par la mairie et l'immobilière 3F dans le quartier Buffon.

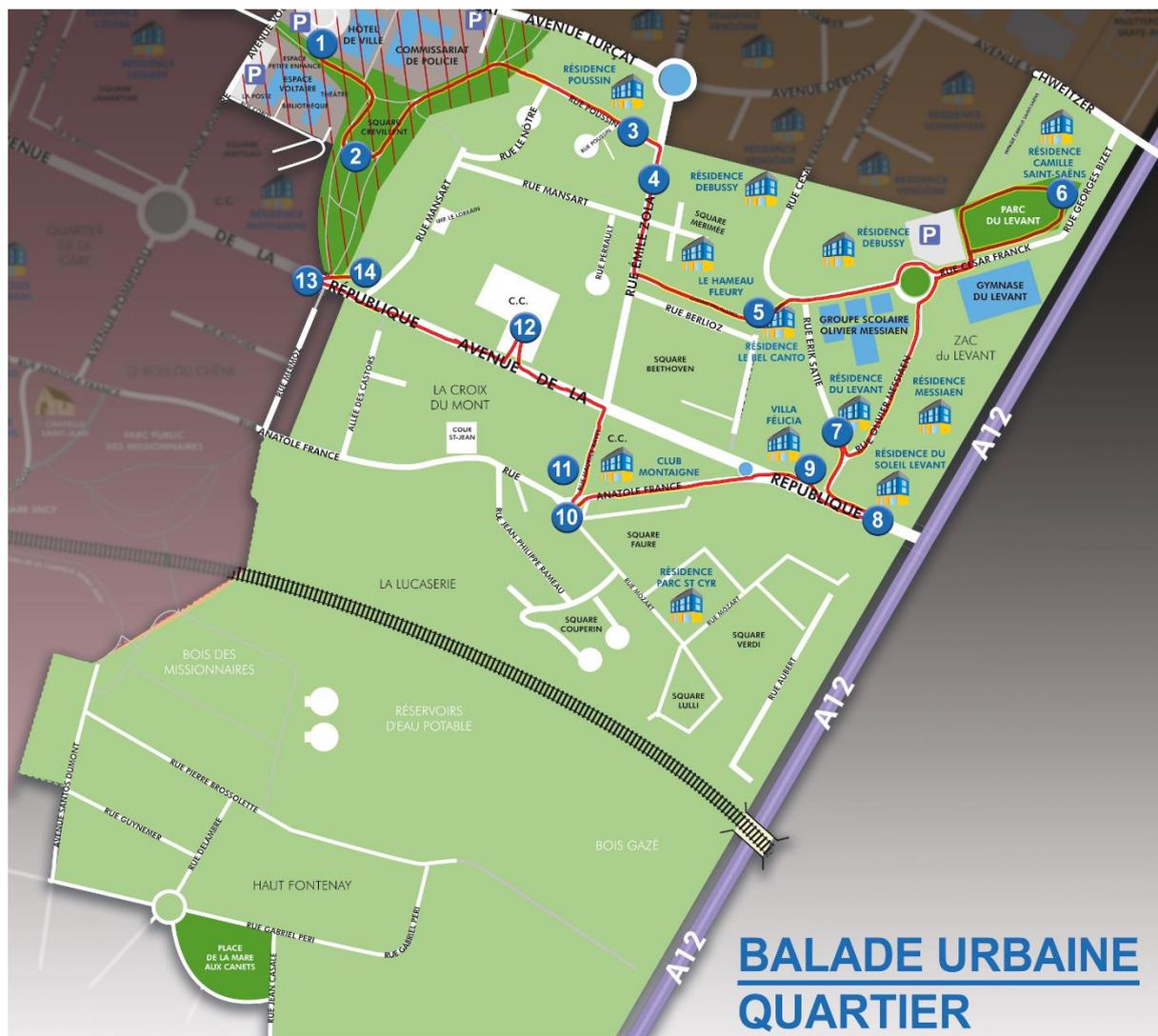
3. Trajet de la balade urbaine : propositions à transmettre à Monsieur le Maire pour une visite de 2h

Départ de la mairie

	Points à relever
Square Crevillent	Eclairage insuffisant la nuit
Rue Le Nôtre	stationnement
Rue Poussin	Nuisances pigeons/ si clôture de la résidence absence de trottoirs pour les piétons
Rue Zola	Chicanes et stationnement, signalétique à étudier pour indiquer priorité à droite
Chemin des Aulnes	
Parc du levant et futur terrain St Cyr	Projets de culture en lien avec le groupe de travail agriculture ?
Rue Messian	Points de collecte d'apport volontaire insuffisants
Entrée de ville	Signalisation ?
Villa Felicia	Points de collecte d'apport volontaire insuffisants
Croix du Mont/rue Anatole France	Voir si restauration possible de la Croix : courrier pour les Monuments Historiques ?
Bd de la République	Passage sécurisé Quid de l'ex Leader Price ?
Problèmes de transport du parc Montaigne au Parc St Cyr (pas de passage de bus direct de l'un à l'autre d'où difficultés pour les personnes âgées chargées avec leurs achats – exemple d'achats de livres à la librairie JMS). Comment desservir le haut de Fontenay ?	

Fin de la balade par un pot chez « Les Copains d'Abord »

Sur une carte, le parcours de la balade urbaine dans le quartier des Musiciens sera :



BALADE URBAINE QUARTIER DES MUSICIENS

- 1 Rendez-vous, Départ balade
- 2 Parc Crevillent : Eclairage / Sécurité
- 3 Rue Nicolas Poussin : Pigeons, Passage privé, Manque de trottoirs, Stop / Priorité / Emile Zola
- 4 Rue Emile Zola : Sécurité, Vitesse
- 5 Chemin des Aulnes : Sortie dangereuse VL / Vélo devant parking Bel Canto
- 6 Parc du levant : Destination / Aménagement après rétrocession parcelle Saint Cyr
- 7 Rue Messiaen / Eric Satie : PAV Satie : Volume insuffisant
- 8 Entrée de ville D11 : Aménagement / Esthétique ?
- 9 Av République : PAV Villa Felicia
- 10 Rue Anatole France : Restauration / Protection Croix du Mont (monument historique)
- 11 Parc Saint Cyr : Desserte Bus ? Suppression ancien trajet
- 12 Av République : Projet à la place du Leader Price ?
- 13 Av République / Crevillent : Passage sous terrain : Insécurité
- 14 Copains d'abord : Fin de balade

Balade à blanc pour repérage du parcours de 2h : RV samedi 2 avril à 15h devant la mairie

Questions diverses :

- Signaler les endroits où sont situées les caméras de vidéo-surveillance et pas seulement une signalétique en entrée de ville.
- Les bornes électriques rapides de 22 KW installées par le SIGEIF sont situées devant la mairie, dans le quartier Messian et sont en cours d'installation devant l'église. Elles permettent un rechargement entre 1h et 3h. Les utilisateurs sont informés par sms pour dégager leur véhicule afin de laisser la place aux suivants.
- Une adresse mail sera créée pour chaque comité de quartier.
- Jade-Lara Lesieur propose de créer un groupe Whats'App

Prochaine réunion :

Samedi 2 avril, 15h devant l'Hôtel de ville

Ordre du jour :

- Balade à blanc du parcours de la balade urbaine prévue avec le Maire.